

Les nouvelles perspectives de l'histoire politique

René RÉMOND

Que les organisateurs de cette manifestation soient doublement remerciés, et pour m'avoir associé à l'hommage justement rendu à Jacques Lory, et pour m'avoir confié cette communication dont la préparation a été l'occasion pour moi de réfléchir à l'état de l'histoire politique et de mettre mes idées en ordre sur le sujet. Il n'est assurément plus nécessaire aujourd'hui de plaider pour elle : la bataille de la réhabilitation du politique en histoire est gagnée. Il convient désormais de se tourner vers l'avenir, d'actualiser la description du politique et de proposer de nouveaux objectifs à la recherche. Il faut en effet suivre l'évolution de l'objet : la politique ne cesse de se modifier et ses changements ne méritent pas moins l'attention que les permanences.

Quand je parle de changement, je ne vise pas les péripéties superficielles, les incidents de parcours ou les accidents. Encore qu'il faille se garder de dédaigner les circonstances : il faut même restituer toute son importance à l'événement. On mesure bien aujourd'hui le caractère arbitraire et passablement fallacieux de la distinction qui opposait naguère l'histoire structurelle, seule digne d'intérêt, à une histoire dite événementielle et dénoncée comme une caricature du travail de l'historien. L'événement est souvent révélateur de tendances profondes ou de phénomènes jusque là méconnus ; de surcroît il peut modifier irréversiblement le cours des choses. À plus forte raison cet événement au second degré qu'est la crise politique mérite-t-il de retenir l'attention des historiens : elle recompose le paysage politique, redistribue les

forces, crée de nouveaux clivages ou en fait rejouer de plus anciens.

La prise de conscience que la politique est changement et l'intérêt croissant accordé à ses mutations ouvrent un chapitre nouveau de l'histoire politique telle qu'elle est conçue et pratiquée en France. Auparavant l'attention se concentrait davantage sur la recherche des permanences. Ce fut en particulier l'apport d'André Siegfried que de mettre en évidence la continuité dans le temps des différences qu'il observait dans la répartition des forces politiques à la surface du territoire et de s'interroger sur les causes de cette stabilité. François Goguel, à son tour, retraçant l'histoire des partis politiques sous la III^e République, soulignait l'étonnante stabilité du rapport de forces entre parti de l'ordre et parti du mouvement : il citait l'exemple de ce canton du Gers où le partage entre droite et gauche à l'élection du 21 octobre 1945 à l'Assemblée constituante reproduisait, à la décimale près, le partage entre parti de l'ordre et démocrates socialistes à l'Assemblée législative un siècle plus tôt, en avril 1849. Moi-même, m'intéressant à l'histoire des droites, me suis attaché, en reconstituant leurs filiations, à démontrer la permanence sur deux siècles de ces traditions de pensée. Nous sommes aujourd'hui plus attentifs aux changements et plus conscients que la politique est autant mouvement que permanence.

En conséquence, je vais énoncer quelques-uns de ces changements qui appellent l'observation et méritent de faire l'objet d'études. On voudra bien excuser le caractère énumératif de cette table des matières : elle dessine un programme, car le changement affecte toutes les composantes de la politique.

Il concerne les problèmes, ceux qui font l'objet de politiques publiques. Le champ du politique en effet n'est pas défini une fois pour toutes : ses limites ne sont pas tracées de façon immuable. Il est à géométrie variable. Certaines questions, qui ont longtemps agité la vie politique, qui même ont été des facteurs de division et des enjeux des controverses, sortent du champ, soit que les problèmes aient été réglés, soit qu'il aient cessé d'intéresser : on pourrait presque le dire pour les rapports entre religion et politique. À l'inverse, il en est d'autres qui font irruption dans le champ politique, soit du fait de leur nouveauté, soit que l'opinion ait décidé de s'y intéresser : je citerai à titre d'exemple la bioéthique, l'environnement, la politique culturelle et tout ce qui intéresse la justice.

Les centres de décision aussi ont changé, ou plutôt, ils se sont multipliés. Naguère, l'État-nation était le seul lieu pour le débat et la

décision politiques, tous les pouvoirs étant concentrés sur cette institution. L'évolution récente s'est caractérisée par des transferts de compétences et une redistribution des fonctions. Même en France, le pays le plus centralisé, l'État s'est déchargé d'une partie des attributions transférées aux collectivités territoriales. À l'autre extrémité, les États-membres de l'Union européenne ont créé un niveau inédit de responsabilité en se consentant réciproquement des abandons de souveraineté. Longtemps, la politique se réduisait à l'exercice de la souveraineté par l'État : aujourd'hui la souveraineté est partagée et le fonctionnement des nouvelles institutions requiert autant l'intérêt des historiens que le rôle traditionnel de l'État : en conséquence les travaux du Parlement de Strasbourg, l'activité de la Commission européenne à Bruxelles, les délibérations du conseil des chefs d'État et de gouvernements, les rapports entre eux ouvrent un large champ à l'investigation et à la réflexion historiques.

Cette évolution soulève une question : le rapprochement des peuples, l'association de leurs pouvoirs respectifs n'ont-ils pas des conséquences sur la vie des sociétés et la pratique politique? N'en résulte-t-il pas une réduction des différences et des écarts? La question se pose tout particulièrement pour la France : à supposer qu'elle existe, qu'advient-il de l'exception française ? Il y a déjà plus de dix ans, trois essayistes, François Furet, Jacques Julliard et Pierre Rosanvallon, annonçaient dans *La République du Centre* l'effacement de cette exception. Perspective qui suscite la nostalgie de certains. Qu'en est-il au juste? Voilà une question pour les historiens. La construction d'une Europe intégrée a-t-elle des effets sur le regroupement des forces politiques, la composition de leur programme et la définition de leurs objectifs?

Le système des forces politiques a lui aussi connu d'importants changements. Les unes ont décliné ou sont engagées dans un processus de dépérissement : le gaullisme ou le communisme. Il serait intéressant de déterminer les causes de leur effritement et plus encore peut-être de repérer les itinéraires et d'identifier les formations vers lesquelles se dirigent les transfuges. En sens inverse, d'autres forces ont émergé, tel le national populisme représenté par le Front National et l'écologie. Cette dernière est un nouvel objet dans l'univers politique et il y a lieu de se demander si un courant qui se définissait initialement par le souci de l'environnement trouve dans ses origines la capacité de devenir une véritable force politique, détentrice d'une vision globale.

Ces changements traduisent un comportement nouveau de l'électorat devenu plus mobile : s'il s'est longtemps caractérisé par

une grande fidélité à des traditions et à des habitudes, tout donne aujourd'hui à penser qu'il se détermine en chaque circonstance en fonction des attentes déçues ou des résultats obtenus. La notion de culture politique ouvre également un large champ à l'investigation et à l'interprétation.

Dernière observation : l'étude du fait politique et son explication se réduisent trop souvent à une analyse purement rationnelle. Or la politique sollicite toutes les facultés et c'est la personnalité totale qui s'exprime dans ses choix politiques, pas seulement avec la raison mais aussi avec ses émotions, ses souvenirs, ses peurs, ses aspirations. L'historien a généralement scrupule à prendre en considération ces facteurs affectifs : il répugne à pratiquer une psychologie élémentaire. Et pourtant l'ensemble de ces facteurs fait partie de la réalité : pour ne pas être rationnelles les motivations n'en sont pas moins un objet d'étude. Elles doivent donc être objet de connaissance et d'interprétation.